Programme de Formation

Règles juridiques, prudentielles, comptables et fiscales Mutuelle Santé Non-Vie (Niveau 1)

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

- Élus et Administrateurs
- Membres du Comité d'Audit
- Responsables et opérationnels incarnant les fonctions clés « Actuariat »

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une compréhension générale des règles juridiques et réglementaires imposées aux mutuelles
- Comprendre les règles de base d'élaboration d'une comptabilité de mutuelle de Livre II (activité non-vie)
- Savoir lire les comptes annuels des mutuelles

Compétences visées

- Analyser les règles juridiques et réglementaires applicables aux mutuelles pour en développer une compréhension générale
- Définir les règles de base pour l'élaboration d'une comptabilité de mutuelle de Livre II (activité non-vie)
- Analyser les comptes annuels des mutuelles

Description

1. **L'environnement juridique - le code de la mutualité**
- La gouvernance des mutuelles
- Le conseil d'administration
- Les dirigeants
- Le comité d'audit
- L'assemblée générale

1. **L'environnement et les particularités réglementaires des mutuelles**
- Solvabilité 1
- Solvabilité 2

3. **Les règles comptables de la mutuelle livre II et savoir lire les états comptables**
- Les ratios d'activité essentielles
- Le régime fiscal des mutuelles livre II
- Les réunions et les rapports obligatoires

Points forts

Maîtrisez les fondamentaux juridiques, prudentiels et comptables des mutuelles santé non-vie en une journée pour exceller dans vos fonctions de gouvernance et d'audit.

Prérequis

Il est recommandé d'avoir des connaissances de base en gestion et comptabilité

Modalités pédagogiques

- **Apports théoriques :** présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions :** sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas :** analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques :** mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.

Moyens et supports pédagogiques

- **Support de formation numérique :** Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas :** Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques :** Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges :** Sessions de questions-réponses en direct.

Modalités pratiques

Durée de la formation : La formation dure 7 heures, incluant des pauses en milieu de matinée et d'après-midi et une pause déjeuner d'une heure.

Lieu de la formation :

En présentiel : La formation peut se dérouler dans nos locaux ou sur votre site (en intra) ou dans une salle de conférence équipée.

En distanciel : Possibilité de suivre la formation à distance via une plateforme en ligne pour les participants.

Matériel nécessaire :

En présentiel : Chaque participant doit avoir accès à une connexion internet via un ordinateur ou un smartphone afin de pouvoir émarger.

Pour le distanciel : Chaque participant doit avoir accès à un ordinateur équipé d'une connexion internet.

Effectif : Le nombre de participants est de minimum 2 personnes et limité à 15 personnes pour favoriser l'interaction et garantir un accompagnement personnalisé.

Certification : À l'issue de la formation, une attestation de participation sera délivrée aux participants ayant satisfait aux exigences.

Tarif : selon proposition commerciale. Nos tarifs publics sont consultables sur notre catalogue en ligne.

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.

La présente formation, dans sa configuration actuelle, n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle en termes de taux de satisfaction et de pourcentage de réussite des participants.

Informations sur l'admission

Inscriptions : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à formation@ugm-opera.fr jusqu'à trois semaines avant le début de la formation en inter.

Pour les demandes en Intra, un délai de prévenance de minimum 6 semaines avant la date de formation souhaitée est requis.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

Conditions d'Annulation : Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.

Informations sur l'accessibilité

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse handicap@ugm-opera.fr

Votre intervenant

Frédéric MANCUSO

Frédéric Mancuso est un formateur et consultant expérimenté dans les domaines de la gestion de projet, de l'agilité et du management d'équipe.

Ses principales compétences incluent :

- Plus de 20 ans d'expérience dans la gestion de projets complexes et le management d'équipes pluridisciplinaires.
- Expertise approfondie des méthodologies agiles (Scrum, Kanban, Lean) et certification Scrum Master.
- Spécialiste reconnu dans l'accompagnement au changement et le développement des compétences managériales.
- Intervient régulièrement en tant que formateur et conférencier sur ces thématiques auprès de grands groupes et PME.

Frédéric Mancuso a occupé des postes de chef de projet, directeur de projet et responsable d'équipe au sein de sociétés leader dans des secteurs variés (informatique, télécoms, automobile). Il a mis aujourd'hui son expérience et ses compétences au service du développement des équipes et des organisations.